

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ

*Secrétariat général*

Paris, le 16 octobre 2015

*Direction des ressources humaines*

**Les ministres**

*Sous-direction des carrières et de l'encadrement*

à

*Bureau de l'évaluation*

Destinataires *in fine*

**Nos réf.** : 15003266

**Affaire suivie par** : Sylvain Goupil

[sylvain.goupil@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sylvain.goupil@developpement-durable.gouv.fr)

**Tél.** : 01 40 81 18 06 - **Fax** : 01 40 81 61 51

**Courriel** : [ce2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ce2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet** : Évaluation au titre de 2015 des administrateurs civils des MEDDE et MLETR exerçant leurs fonctions hors de ces ministères.

- PJ** :
- Arrêté du 4 août 2015
  - Support de compte-rendu d'entretien professionnel
  - Note-circulaire de la DGAFP
  - Guide de l'entretien professionnel
  - Liste des administrateurs civils concernés

Vos services accueillent des administrateurs civils du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (MLETR) qui doivent faire l'objet d'une évaluation au titre de l'année 2015.

Dans le contexte de la nouvelle politique de gestion des cadres supérieurs de l'État, l'arrêté du 4 août 2015 précise les conditions de l'entretien professionnel annuel des administrateurs civils. Exercice à caractère obligatoire, il est un levier indispensable de la gestion individualisée des ressources humaines. L'entretien doit être conduit par le supérieur hiérarchique direct et formalisé par un compte rendu spécifique qui sera versé au dossier administratif de l'agent.

Je vous prie de trouver en pièces jointes les documents qui vous permettront de procéder à ces entretiens. Ils sont accompagnés de la liste des administrateurs civils des MEDDE et MLETR exerçant leurs fonctions au sein de votre administration.

Pour la bonne gestion de ce corps, je vous demande d'envoyer les comptes rendus d'entretiens professionnels sous le présent timbre, complétés et revêtus des signatures requises, avant le 31 mars 2016.

Je vous remercie de veiller à ce que chaque administrateur civil placé sous votre autorité fasse l'objet d'un entretien professionnel consigné dans un compte rendu.

Pour les Ministres et par délégation,  
La directrice des ressources humaines

**Signé**

Cécile AVEZARD

## LISTE DES DESTINATAIRES

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs des ressources humaines

- Premier ministre
- Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Ministère des finances et des comptes publics
- Ministère de la défense
- Ministère de l'intérieur
- Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique
- Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGPL)
- Cour des comptes
- Aéroport de Paris
- Groupe La Poste
- Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF)
- Conseil général de Loire-Atlantique
- Secrétariat général pour les affaires régionales et européennes – Alsace (SGARE)
- Ville de Paris